



BULLETIN MUNICIPAL octobre - novembre 2012



Agenda

11 novembre : cérémonie
au monument aux morts à
10 heures

16 novembre : soirée
contes avec Thimothé Laine
organisée par la
bibliothèque à 20h30 salle
du périscolaire

23 et 24 novembre :
collecte pour la banque
alimentaire

1^{er} décembre : repas du
club Fc Val de Loue à la
salle des fêtes en soirée

4 décembre : réunion
publique avec les
responsables de la
bibliothèque à 20h30, en
salle de mairie

15 décembre : marché de
Noël des écoles au local du
périscolaire de 14 h à 18h.

Le mot du maire

Vous n'avez peut-être pas pu participer le 22 septembre dernier à la visite de la mairie et du logement de l'école permettant de faire le point sur les chantiers depuis si longtemps annoncés et discutés.

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé concernant :

- la rénovation de la mairie devenue plus accessible et du logement de l'école.
- la construction de la première maison au lotissement qui maintenant est couverte plus un point sur l'avancement des réservations des parcelles.
- Le centre de notre village redessiné et amélioré, peut-être pas au goût de tous, mais limitant la vitesse, organisant les stationnements et la circulation piétonne, apportant un confort certain.
- La deuxième tranche de la toiture de l'église dont les travaux devraient débuter d'ici la fin novembre.

J'ai, comme beaucoup d'entre vous, constaté que le village, très verdoyant, se trouve quelques fois pris au piège d'une végétation envahissante : des arbres et arbustes dépassant la hauteur autorisée, débordant largement au dessus des trottoirs, encombrant ceux-ci, gênant le passage des piétons et parfois la circulation des gros engins.

Je profite de l'approche de l'hiver, période favorable pour l'élagage et la taille, pour rappeler que chaque riverain est responsable de l'entretien de ses arbres et arbustes et doit veiller à ce que ceux-ci n'empiètent sur le domaine public.

Merci à chacun de respecter ces règles pour le bien-être de tous.

Vous aviez sûrement rencontré des étudiants de l'école Agroparistech de Nancy venus étudier l'environnement de notre village et principalement ses zones sensibles. Ils ont été très touchés de l'accueil reçu et nous ferons, au premier trimestre 2013, une restitution complète du travail et leurs préconisations pour une amélioration.

Heures d'ouverture mairie :
Lundi 8h-12h et
13h30-17h30
Mercredi et vendredi :
8h-12h
Site : www.liesle.net

Votre maire Simone VALOT



Echos sur le nouveau quartier:

Une première maison est en construction.
5 permis ont été attribués; d'autres chantiers vont s'ouvrir prochainement.
7 parcelles sont réservées.
Les jeunes ménages ont déjà 8 enfants qui iront à l'école à Liesle.

Le lotissement a été présenté au Salon de l'Habitat à Besançon du 19 au 21 octobre.
Plusieurs constructeurs l'ont inscrit dans leur offre.

Emmanuel COUDEL

Plan de gestion de l'ENS de la côte de Liesle.

Un groupe d'étudiants ingénieurs de l'école AgroParisTech de Nancy a travaillé courant octobre sur les communes de Liesle, Fourg et un peu sur Byans pour proposer un plan de gestion du site Espace Naturel Sensible (ENS du Conseil Général) de la cote de Liesle. Ce site ENS est également en partie en Natura 2000 Vallée de la Loue. Une première restitution à chaud a eu lieu le 12 octobre en présence d'habitants du village.

Une restitution définitive du document aura lieu en début d'année et ce sera l'occasion de parler plus en détail de ce projet à la population lors d'une réunion à la salle des fêtes.

En parallèle nous travaillons sur un projet de réhabilitation de la parcelle de la Cote de Liesle avec le Syndicat mixte de la loue. Ces deux projets sont, bien sur, en totale cohérence.

Gérard MOREL

Informations SNCF

Lors de la réunion entre les usagers TER, la SNCF, La RFF et le conseil régional, les nouveaux horaires TER ont été présentés. Pour notre commune, nos arrêts sont maintenus avec les mêmes horaires du matin et du soir.

La commune souhaite connaître l'avis des personnes qui prennent régulièrement le TER (nouveaux horaires appliqués, retards...) afin de faire remonter ces remarques au niveau du conseil régional.

Nous avons appris la suppression d'un arrêt TGV en gare de Mouchard (TGV Lyria). Les élus du Jura sont mobilisés pour conserver cet arrêt ; le député Jean Marie SERMIER déposera un moratoire auprès de la SNCF.

=====

La SNCF propose un programme pédagogique « voyageur et citoyen » 2012-2013 pour sensibiliser les jeunes et les enfants au respect des règles de sécurité dans les trains et abords des voies ainsi qu'au respect d'autrui et des biens matériels.

Des interventions se feront dans les établissements scolaires.



VIDE JARDIN DU 14 OCTOBRE



Le vide jardin organisé par l'association « Fleurir Liesle », s'est tenu à la salle des fêtes. On pouvait trouver sur différents stands des plantes et vivaces, des confitures faites maison, des savons naturels, des noix, des livres sur le jardinage.

L'association TRI donnait aussi une information comment bien préparer son compost chez soi.



Une nouvelle enseignante est arrivée dans nos écoles.

Blandine VIEILLE – GIRARDET a exercé durant 7 ans sur Montbéliard.

Elle a la responsabilité des élèves du cycle 3.

Heures d'ouverture du café :

Du lundi au dimanche de

9h30 à 1 h du matin

Fermeture le mercredi après-midi.

Nous souhaitons à Marc une bonne réussite pour la suite et une joyeuse retraite à Monique !

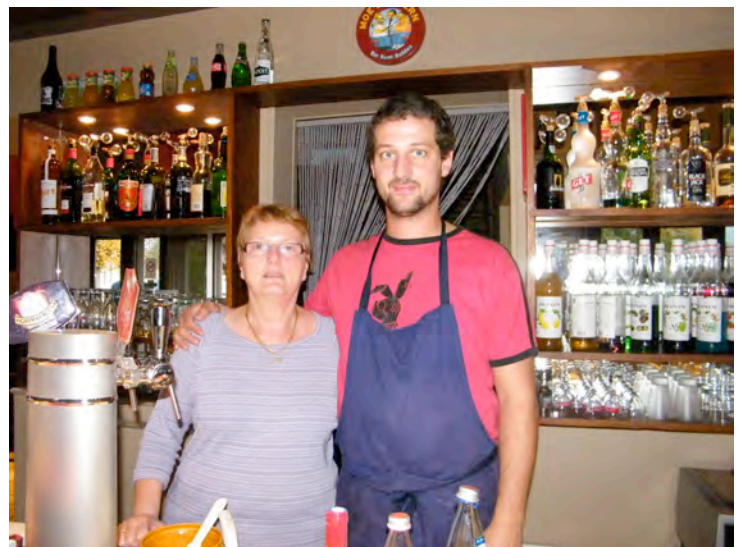
CHANGEMENT CHEZ FANFAN

Depuis le 1^{er} octobre au café – restaurant « Chez Fanfan », Monique Chevassus a pris sa retraite et a passé le relais à son fils Marc.

Marc est connu de tous, étant arrivé gamin au village avec sa famille en 1978.

Il continuera de proposer à sa clientèle des plats de cuisine traditionnelle et des soirées à thème.

Les concours de pétanque l'été seront toujours au rendez-vous.





Anniversaire : les 10 ans de l'association FLEURIR LIESLE

Cette année, l'association fête ses 10 années d'existence avec le président Pascal COLLAS et son équipe de bénévoles.

L'association fleurit notre village choisissant chaque année un thème différent sous les bons conseils de Florysage et les méthodes techniques de Claude Aubel.

Participant au concours des villages fleuris, la commune a gardé ses deux fleurs au tableau.

Le 6 octobre, le conseil régional a invité toutes les communes obtenant un prix ; Liesle a reçu les félicitations du jury départemental et régional ; un chèque de 150 euros a été donné par la région à l'association. Un bon d'achat de 250 euros auprès d'un horticulteur et un lot de vivaces a été offert par le département.

Merci aux bénévoles qui nous offrent chaque été un beau fleurissement !



Fin août, quelques membres de l'association se sont rendus à Moffans Vacheresse (70), commune fleurie avec 4 fleurs au palmarès !



Notre première centenaire Madame Henriette VIENNET est décédée à l'âge de 101 ans et 9 mois en ce mois d'octobre.

Hospitalisée au centre de Quingey depuis plusieurs années, Madame VIENNET laissera l'image d'une femme très active pour notre commune au niveau associatif (club du 3^{ème} âge, amicale des pompiers).

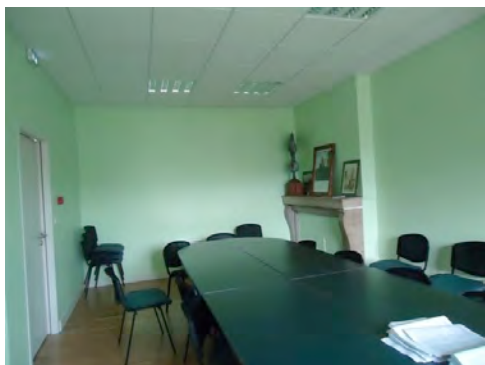


Inauguration de la mairie

Les habitants conviés à cette cérémonie ont pu constater et apprécier les travaux rendus obligatoires pour la mise aux normes d'accessibilité.

Le grand escalier extérieur supprimé a été remplacé par un autre à l'intérieur accompagné d'un ascenseur. C'était le meilleur compromis pour garder l'atelier communal en place.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers le logement rénové et plus fonctionnel de l'école, il a été mis en location le 1^{er} octobre ; puis chacun a pu visiter les salles de classes avant de rejoindre la salle de périscolaire où un vin d'honneur a été offert à tous, permettant d'échanger sur les travaux en cours.



Pour information :

Le deuxième logement de l'école est rendu vacant à compter de fin octobre. Pour l'instant, le conseil municipal a décidé de ne pas le rendre disponible et de réfléchir sur des travaux de rénovation à engager.





Un travail minutieux
commandé auprès
d'une entreprise
spécialisée



En septembre 1923, LIESLE inaugurait officiellement son monument aux Morts, c'est Monsieur César PESSEY artisan marbrier du pays qui avait assemblé l'édifice, il est posé sur des marches, le corps : quatre pierres taillées assemblées minutieusement, puis un piédestal surmonté d'une pyramide décorée d'une croix latine et d'une couronne d'immortelles. Dans le cadre des travaux d'aménagement de la place Saint Etienne, le monument aux morts a été déplacé et reposé à l'identique.

Ce 11 novembre à 10H, nous célébrerons la cérémonie au nouvel emplacement, elle sera suivie d'un vin d'honneur à la salle du périscolaire.



La première phase des travaux de la place a permis de délimiter des places de stationnement sur plusieurs petits îlots et près du commerce. La circulation piétonne est rendue plus facile et sécurisée. Il est aussi réalisé un nouvel espace paysager avec la plantation d'arbustes et d'arbres ; cet aménagement a été conçu avec les conseils techniques de florysage, associé à l'association « Fleurir Liesle » (une dizaine d'espèces diverses ont été plantées)

La fontaine de la place a été repositionnée et a retrouvé son usage, branchée sur le réseau d'eau potable. Une autre fontaine sera placée rue de la lue, branchée sur le réseau d'eau du saumon.

LA FÊTE FORAINE



Les 4-5 et 6 août s'est tenue la fête foraine avec ses manèges et stands.

Le samedi, la fête débutait avec le concert donné par le groupe la Croche. Le dimanche, les forains reçurent les enfants et leurs familles. Le lundi, plusieurs animations étaient proposées avec un concours de belote le matin, des jeux pour les enfants l'après-midi, le concours de pétanque à la gare et le soir des beaux feux d'artifice suivi d'un bal pour clôturer ces festivités.

Merci aux associations « Fleurir Liesle », « les Cabochons » et le comité d'animation qui ont participé financièrement à l'achat de tickets de manèges distribués aux enfants le lundi.

Merci également aux adultes qui se sont occupés des jeux pour les enfants.



Sous le soleil, le concours de pétanque : 79 doublettes avec un concours principal, meilleur féminine et meilleur jeunes